

LOUAN GROUSSARD - TERMINALE BAC PRO CVP - ST PAUL LEINS - 2019

7<sup>E</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL

# UGSEL DE GOLF

ANZIN ST AUBIN

14 ET 15 MAI 2019

UGSEL - 277 RUE ST JACQUES - 75240 PARIS

TÉL : 01.44.41.48.50 FAX 01.43.29.96.88

WWW.UGSEL.ORG



Contact : [f-mory@ugsel.org](mailto:f-mory@ugsel.org) - tél : 01 44 41 48 55

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### ACCUEIL

A partir de 16h30 accueil administratif et comptable au collège Les Louez Dieu - 500 Rue des Filatiers, 62223 Anzin-Saint-Aubin

### ORGANISATION-CONTACT

Mr Broux Thierry 06.89.47.48.85

UGSEL Pas de Calais - 103 rue d'Amiens - BP 80004 - 62 001 Arras Cedex

ugsel62@ens-catho-62.org

### COMPETITION

Golf d'Arras (Anzin St Aubin) - 1 parcours de 18 et 9 trous

Rue Briquet Taillandier, 62223 Anzin-Saint-Aubin

### ENGAGEMENT

Les équipes qualifiées dans leur territoire doivent valider leur participation en inscrivant leur équipe sur U-Sport

### RESTAURATION

Collège Les Louez Dieu - 500 Rue des Filatiers, 62223 Anzin-Saint-Aubin pour les repas du soir

Restaurant du golf pour les petits déjeuners et les déjeuners

### NAVETTES

Possibilité de navettes pour les équipes venant en train (en gare d'Arras)

A réserver lors de l'inscription

### HEBERGEMENT

Une liste des hébergements vous est proposée.

### FORFAIT RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Forfait restauration golf, obligatoire, comprenant 2 petits déjeuner et 2 repas du midi : 42 €

Repas du soir au collège : 8 € l'unité

### DROIT D'ENGAGEMENT

11.50/personne soit 57.5 par équipe de 5

### QUESTIONNAIRE

A envoyer à l'Ugsel Pas de Calais pour le : **3 mai 2019**

1) par mail dans un 1<sup>er</sup> temps à [ugsel62@ens-catho-62.org](mailto:ugsel62@ens-catho-62.org)

2) par courrier à : UGSEL Pas de Calais Enseignement catholique , 103 rue d'Amiens BP 80044 , 62001 Arras cedex

L'inscription doit être obligatoirement accompagnée du chèque réglant la totalité

Questionnaire

### PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2018 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0.02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu de championnat (trajet aller et retour : référence dico route)

### ANIMATION PASTORALE

Mardi 14 mai fin d'après midi

### ANIMATION

Mardi 14/05 en fin d'après midi

### RECOMPENSES

Mercredi 15 mai 15H30

## CADEAU SOUVENIR

Un cadeau est prévu pour tous les participants et leur accompagnateur

## ACCES ET STATIONNEMENT

Parking du golf - Parking de l'hôtel

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

**REGLEMENT** Se référer aux règlements généraux 2016-2020 et particuliers 2018-2019 parus sur le site de l'Ugssel

<https://www.ugssel.org/sites/default/files/disciplines/pdf/2019-GOLF%20reglements%20%202018%202019.pdf>

## REPRESENTANT BUREAU NATIONAL

A déterminer

## DIRECTEURS DE COMPETITION

Anne Prouvost, Bernard Martin (FFG)

## REPRESENTANT CTN

Anne Prouvost

## RESPONSABLE JO

Olivier Giraud

## ARBITRE

Edith Marchand-(ligue Hauts de France)

**COMPOSITION DES EQUIPES** se référer aux règlements spécifiques golf UGSEL National

L'équipe engagée doit comporter 5 participants :

2 binômes dont la somme des index doit être  $>$  ou  $=$  à 30 (catégorie élite)

2 binômes avec un index supérieur ou égal à 45 ou NC (catégorie promo)

1 jeune officiel Sur les 3 rencontres de match play

Les binômes peuvent changer et le JO peut devenir joueur (à la condition que les index soient respectés).

Le capitaine de l'équipe donnera sa composition 15 minutes avant le départ.

Le jeune officiel devra se référer au document donné sur place. Il est garant du déroulement des parties qu'il accompagne et devra avoir un comportement et une tenue correcte.

En cas de non-respect, l'équipe pourra être sanctionnée

La composition des équipes doit être adressée à Anne PROUVOST ([anneetjp.prouvost@sfr.fr](mailto:anneetjp.prouvost@sfr.fr)) et à Frédéric MORY ([f-mory@ugssel.org](mailto:f-mory@ugssel.org))

L'ensemble de ces documents doit être envoyé impérativement avant le 3 mai 2019.

## JEUNE OFFICIEL

En l'absence de JO, l'équipe n'est pas autorisée à participer au championnat national.

**Pour la validation HNSS** : Un jeune officiel pourra accéder à la validation HNSS à condition d'avoir au préalable validé un QCM sur les règles essentielles du golf ainsi que sur l'étiquette et fait valider la chartre du JO 2019 par le responsables des JO (parties suivies sur 18 trous )

A condition d'en avoir fait la demande au préalable (lors de l'inscription)

Ou d'être sur le podium en tant que joueur dans l'équipe

## CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la chartre Ethique et Sportive

## LICENCES

Présentation obligatoire au délégué sportif lors de l'accueil du championnat  
Chaque licence sera contrôlée 5 minutes avant les départs de chaque rencontre.  
Se munir obligatoirement des licences UGSEL des élèves avec photos et signées.  
Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrement.

## TENUE

Le polo de l'établissement ou au moins des polos de même couleur sont obligatoires. Les pantalons de couleur uniforme sont conseillés

## MATERIEL

CADETS, CHARIOTS ELECTRIQUES, TELEPHONES PORTABLES, interdits  
INSTRUMENTS DE MESURE (visée laser, montre GPS...) autorisés en catégorie élite uniquement  
Les balles de practice sont fournies, des chariots disponibles et **payants**

Attention : pour des raisons de sécurité, Les sacs ne pourront être entreposés au golf durant la nuit.

## VOL

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol

## SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES

Les décisions d'interruption, de suspension ou d'exclusion qui demeurent de la seule compétence des juges ou arbitres, n'ont d'effets que dans le temps et sur les lieux des épreuves. Au-delà, les licenciés, les établissements adhérents ou tous autres participants à des championnats nationaux, qui manqueraient aux règlements ou à la charte éthique et sportive, nuiraient au bon fonctionnement de l'Ugsel, à sa notoriété ou ses valeurs, pourraient faire l'objet d'une procédure conduisant à d'éventuelles sanctions disciplinaires.

## LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Ces procédures ne peuvent découler que de l'application du règlement disciplinaire de l'Ugsel ou du règlement disciplinaire en matière de lutte contre le dopage. Ceux-ci sont conformes au Code du sport ou à toutes dispositions légales ou réglementaires qui viendraient à s'y substituer. Les sanctions disciplinaires ne peuvent être prononcées que par les commissions disciplinaires prévues dans ces règlements.

## PROGRAMME GENERAL

### Lundi 13 mai 2019

À partir de 14h Reconnaissance du parcours possible (à pied uniquement) au golf

16H30 à 18H30 : Accueil administratif et comptable au collège Les Louez Dieu

Petit gouter (gâteaux, boissons) par le collège

19H00 Repas au collège Les Louez Dieu à Anzin St Aubin

20H00 Réunion générale (dans l'amphi) et passage du QCM pour la certification des Jeunes Officiels

### Mardi 14 mai 2019

8H00 Départ de l'hôtel

8H30 Petit-déjeuner au golf

9H15 Réunion des JO et Echauffement général

10H00 Départ compétition

13H00 Déjeuner au restaurant du golf

14H00 Départ compétition

17H30 Pastorale

Réunion technique des enseignants

19H00 Repas au collège Les Louez Dieu à Anzin St Aubin

### Mercredi 15 mai 2019

7h00 Départ de l'hôtel

7H30 Petit-déjeuner au golf

8H15 Réunion des JO et Echauffement général

8H45 Départ compétition

11H00 Réception officielle

11H30 Déjeuner au restaurant du golf

13H00 Départ compétition

16H00 Résultats et Podiums



